

POURQUOI PASSER AU THERMOSTAT PROGRAMMABLE ?

LE CHAUFFAGE REPRÉSENTE 66 % DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES D'UN LOGEMENT.
ALORS AUTANT LIMITER LES GASPILLAGES EN S'ÉQUIPANT D'UN ALLIÉ DE CHOIX
POUR PILOTER LA TEMPÉRATURE AU PLUS PRÈS DE SES BESOINS.

UN PETIT INVESTISSEMENT TRÈS RENTABLE

60 à 250 €
Prix d'un
thermostat
programmable



150 à 300 € d'installation
Aide « Coup de pouce
Certificats d'économies
d'énergie » de **150 €** à
l'installation par un professionnel



jusqu'à

15%
d'économie
d'énergie
de chauffage

Pour une maison chauffée
• à l'électricité : jusqu'à **270 €/an**
sur une facture de chauffage
de 1 800 €/an
• au gaz : jusqu'à **210 €/an** sur une
facture de chauffage de 1 400 €/an

2 FONCTIONS POUR UN CONFORT OPTIMAL

CHOISIR ET MAINTENIR UNE TEMPÉRATURE AMBIANTE

En commandant l'installation de chauffage selon la température extérieure et les apports gratuits de chaleur (soleil, appareils de cuisson...).

PROGRAMMER LA TEMPÉRATURE SELON SES BESOINS

- EN JOURNÉE**
présence/absence ; jour/nuit...
- EN SEMAINE**
jours de travail/week-end...
- DURANT L'ANNÉE**
période d'activité/vacances...



Filaire Sans fil

Températures
conseillées

- 19/20 °C
le jour
- 16/17 °C
la nuit

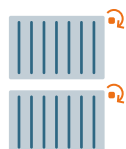
1°C
en moins

=
7%
d'économie

Les thermostats
d'aujourd'hui :



- **connectés**, pour une programmation en temps réel et à distance via une appli
- **intelligents**, ils font varier la température automatiquement en détectant l'ouverture des fenêtres, la présence d'une personne ou non et permettent un suivi approfondi des consommations d'énergie.



Un système central

chaudière, pompe à chaleur ou
plancher chauffant électrique

OU

Des radiateurs électriques

équipés de récepteurs
individuels



ET POUR ENCORE MOINS DE GASPILLAGES

- 1 Éviter les déperditions de chaleur** : en fermant les rideaux et volets la nuit, en calorifugeant les tuyaux d'eau chaude...
- 2 Faire entretenir son système de chauffage** par un professionnel une fois par an, pour garantir son efficacité, sa durabilité, et limiter les pannes.
- 3 Remplacer sa vieille installation** par un équipement plus performant et utilisant les énergies renouvelables (chauffage au bois, à l'énergie solaire, pompe à chaleur...).
- 4 Isoler son logement** (toit, murs, fenêtres...) pour éviter les déperditions de chaleur.

POUR ALLER PLUS LOIN Guide de l'ADEME « **Se chauffer mieux et moins cher** »

Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement

par les conseillers FAIRE : **0 808 800 700** ou sur www.faire.gouv.fr

